



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Commerce extérieur

Question écrite n° 36215

Texte de la question

M Georges Sarre attire l'attention de M le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme sur la situation de l'industrie française du raffinage. Dix des vingt-trois raffineries existant encore voici dix ans ont dû être fermées. La profession aurait perdu près de 30 000 emplois directs ou indirects sur cette période. Et la situation risque de s'aggraver, du fait notamment de la concurrence des supermarchés et de la montée en flèche des importations de produits raffinés. La France importe aujourd'hui 27 p 100 de son fioul et 12 p 100 de son essence, alors que les quantités étaient négligeables en 1978. En ce qui concerne les grandes surfaces, il semble qu'elles ne respectent pas l'obligation de disposer en permanence d'un stock de réserve de 90 jours, ce qui fausse le jeu de la concurrence. Il demande donc au ministre les initiatives qu'il envisage pour obliger les supermarchés à respecter leurs obligations légales et pour réglementer de manière plus satisfaisante les importations de produits raffinés.

Données clés

Auteur : [M. Sarre Georges](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36215

Rubrique : Pétrole et dérivés

Ministère interrogé : industrie, PTT et tourisme

Ministère attributaire : industrie, PTT et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 537